



A tous les adhérents :
Bonne Année
2002 !

C'est notre premier souhait pour commencer ce courrier. Nous espérons que vous serez nombreux à venir grimper aux Semboules : merci de lire les infos ci-dessous et de nous faire part de vos éventuelles suggestions pour la suite...

COMPTE RENDU
 de l'Assemblée Générale
 du jeudi 20 décembre 2001

→ *Envoyé en double à tous les Présents + les convocations non reçues le Samedi 12/01*

Membres du Conseil d'Administration (bureau) 2001 présents :

- Président : Christian Danduran
- Trésorier : Jean Dominique Charles
- Secrétaire : Christine Pinatel
- Commissaire aux comptes : Franck Eme

Absent :

- Vice Président : Michel Mallard

Membres actifs présents :

Claude&Dany Bois, Thomas Humbert, Delphine Grouix, Catherine Timmerman, Lirio Martinez, Carole Simon, Olivier Remiet, Kamal Fawaz, Luc Beyrand

Autres présents :

Johannès Hérix (Moniteur), Mme Fawaz, Alain Limousis (membre 2000)

Ouverture de séance à 19 heures

(Préambule : rappel de l'ordre du jour)

Bilan des Activités :

- Stabilisation du fonctionnement (suite aux choix décidés à l'AG 2000)
- Légère baisse des adhésions (25 au lieu de 30)
- Reconduction de l'Assurance MAIF (décision en AG 2000)
- Reconduction de l'emploi de Jo Herinx (moniteur) au tarif de 23 Euros/heure
- Changement progressif de banque (décision en AG 2000)
- Obtention d'une subvention municipale (de 3000F...soit 100F par adhérent !)
- Achat d'une corde de 70 mètres
- Sortie en falaise le 20/10/2001 (6/8 participants) avec Jo (payé à moitié par l'Assa)
- Modification de l'horaire du vendredi : 19h à 21h (demandé par la Mairie pour Taekwondo)

→ **Approbation de l'ensemble à l'unanimité des présents**

Bilan Financier :

- Affichage et commentaires des comptes 2001 : 13243F en recettes et en dépenses 10347F sur le nouveau compte bancaire + 3243F restant sur l'ancien compte
- Le bilan est resté positif grâce à l'utilisation des réserves constituées en 2000 et de la subvention 2001
- A noter que le total (8475F) des adhésions (inscriptions + cotisations semestrielles) n'a pas suffi à couvrir le salaire annuel de Jo (10800F)
- Les frais fixes ont été d'environ 2000F (assurance + divers)
- Nous avons demandé une subvention de 450 Euros pour 2002

→ **Approbation de l'ensemble à l'unanimité des présents**
 (et signature par le Commissaire aux comptes)

Élection du conseil d'administration 2002 (bureau) :

Membres sortants :

- Michel Malard (Vice Président)
- Franck Erne (Commissaire aux comptes)

Membres rentrants :

- **Lirio Martinez** : Vice Président
- **Thomas Humbert** : Commissaire aux comptes
- **Kamal Fawaz** : Secrétaire adjoint

Membres maintenus :

- **Christian Danduran** : Président
- **Jean Dominique Charles** : Trésorier
- **Christine Pinatel** : Secrétaire

de naissance
demande date, lieu, nationalité
& Résidence

Vote à l'unanimité des présents

Questions diverses :

- Proposition d'une **soirée porte-ouverte** afin d'attirer de nouveaux adhérents : des petits « tracts » seront donnés prochainement à chacun pour être distribué dans le voisinage. La date de la séance sera affichée à l'avance : veuillez vous inscrire sur la liste des participants.
- Proposition d'une demande d'extension du mur en hauteur : déjà exprimée en 2000... à relancer.
- Proposition de **construction (par nous même) d'une traversée** sur l'autre grand mur du gymnase. La demande sera faite à M. Paugot : autorisations diverses, dessin du projet, aide technique et/ou financière (en complément de la subvention)... à suivre début janvier.
- Les sorties payantes futures seront proposées directement par Jo sur le panneau d'affichage.
- Proposition de week-end dans le Verdon (camping chez Claude & Dany Bois)... à programmer pour les beaux jours.

Approbation de l'ensemble à l'unanimité des présents

Clôture de séance vers 20 heures 30

et apéritif de fin d'Année !

Informations complémentaires :

Les nouveaux tarifs 2002 en Euros sont :

Adhésion : 16 Euros (Antibes) ou 22 Euros (Autres) → réduction pour couple 30 ou 40 Euros
Cotisation 1er semestre : 48 Euros - 2ème semestre : 32 Euros (sur la base de 8 Euros/mois)
Assurance facultative : 30 Euros

L'accès aux séances sans Moniteur suppose que chacun respecte le règlement : le gardien est là pour nous ouvrir la salle mais nous devons ensuite contrôler toute entrée et fermer (ou avvertir le gardien) en partant. Chacun doit utiliser son matériel personnel et ranger les cordes. Les nouveaux adhérents doivent venir obligatoirement le mercredi (quel que soit leur niveau).

Nous avons acheté le memento d'escalade de la FFME : des extraits seront régulièrement affichés et des photocopies (payantes) sont possibles sur demande

Un contrat personnel « IA Sport » est proposé par la MAIF. Il offre des compléments d'assurance en cas d'accident sportif : voir affichage puis notice sur demande.

**Christine souhaite vous envoyer prochainement un courrier plus « rigolo » (que ce compte rendu) : vos récits, photos, blagues ou infos diverses sont les bienvenues pour remplir les pages... Merci d'avance!
Merci aussi de lui fournir dès que possible vos cotisations et/ou attestations d'assurance.**

Il reste 4 bouteilles de cidre à boire autour d'une galette des rois : rendez-vous le 15 janvier !

Relance ceux qui n'ont pas encore fait